



COMITE SYNDICAL DU 24 AVRIL 2018 A 14H30 à Pouilly/Charlieu

COMPTE RENDU

Date de convocation : 12/04/2018
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

Membres présents (11) :

LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
LABOURET Jean	(Charlieu Belmont Communauté)
ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CANNET Michel	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DUCARRE Henri	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
THOMAS Robert	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
CHERVIER Bernard	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MONTARDE Daniel	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
TERNISIEN Sylviane	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Excusés :

GRISARD Bernard	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MORIN Alain	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MENICHON Jacky	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

Autres présents :

DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission – SYMISOA)
-------------------	--------------------------------

M. LAMARQUE, le président, accueille les délégués et dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 22 mars 2018

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Vote du compte de gestion 2017

Le compte de gestion 2017, établi par le perceuteur, est conforme au compte administratif voté en janvier 2018.

Le compte de gestion 2017 est adopté à l'unanimité des présents.

3- Projet de mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire)

Le travail préparatoire réalisé avec le Président et les agents du SYMISOA est présenté aux délégués.

Plusieurs points sont discutés et validés afin d'envoyer le projet de délibération (en pièce jointe au compte rendu) pour examen par le comité technique du CDG 42 :

- globalement, le RIFSEEP sera attribué à tous les agents titulaires, stagiaires et contractuels de droit public.
- Les attributions prendront la forme d'arrêtés individuels signés par le président

Concernant l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)

- Le principe de cotation des postes est retenu pour la détermination des groupes de fonction
- Les critères proposés pour la cotation des postes concernant l'encadrement, la coordination, la technicité, l'expertise et les sujétions particulières sont validés. Il est suggéré d'augmenter l'écart de points attribués sur les contraintes physiques et relationnelles, ainsi que sur le pilotage et la gestion de projet.
- Les plafonds retenus pour l'IFSE sont les maxima autorisés par les textes
- La fréquence de réexamen à minima est fixée à 4 ans
- Le versement de l'IFSE sera mensuel
- Les conditions de maintien de l'IFSE suivent celles du maintien du traitement

Concernant le CIA (complément indemnitaire annuel)

- Les délégués approuvent l'instauration du CIA
- Ils valident les critères proposés pour sa modulation
- Les plafonds retenus pour le CIA sont les maxima autorisés par les textes
- Le CIA sera versé semestriellement (juin et décembre)
- Les conditions de maintien du CIA suivent celles du maintien du traitement

4- Demandes de subventions

- **Restauration du Botoret à Chauffailles**

Travaux prévus : pose de blocs dans le lit pour diversifier les écoulements et les habitats, plantations et pose d'une barrière pour protéger les plants, et installation de panneaux pédagogiques.

Budget : 27 119.05 €HT

Subventions à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau (60%) et de la Région Bourgogne Franche Comté (20%)

Les délégués approuvent à l'unanimité la demande de subvention à adresser à l'Agence de l'Eau et à la Région BFC.

- **Animation zones humides 2018**

Dans le cadre du contrat Vert et Bleu du Roannais, la Région Auvergne Rhône Alpes a prévu de financer le volet zones humides du contrat de rivière.

Pour 2018, l'action prévue concerne l'animation auprès des propriétaires et exploitants des zones humides prioritaires de la partie Loire du bassin versant.

Budget : 4 673€ TTC pour 30 jours d'animation (technicien en charge du dossier : Enzo FOUILLET)

Subvention à solliciter auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 20%.

Les délégués approuvent à l'unanimité la demande de subvention à adresser à la Région AURA.

5- Questions diverses

- DIG (Déclaration d'Intérêt Général) : déroulement de l'enquête publique

- Commissaire enquêteur : Michel ZOBOLI

- Du 17 mai 14h au 22 juin 12h

- Permanences :

- Jeudi 17 mai – SYMISOA - 14h/17h

- Samedi 2 juin – Mairie St Igny de Vers – 9h/12h

- Samedi 16 juin – Mairie Ligny en Brionnais – 9h/12h

- Vendredi 22 juin – SYMISOA – 9h/12h

- Dossier sur le site web du SYMISOA

- Adresse mël dédiée : enqueteDIG@symisoa.fr

- Affichage dans toutes les mairies ◊ envoi des affiches par courrier en fin de semaine

- Convention avec le SIEVS pour la mise à disposition de terrains au SYMISOA

Une convention est proposée aux délégués pour permettre la mise à disposition de terrains au SYMISOA de 2 parcelles situées dans le périmètre de protection des sources de St Maurice. La mise à disposition est gratuite, pour y réaliser une pépinière. Le SYMISOA devra en contre partie entretenir les terrains en respectant l'arrêté de protection des sources.

Les délégués approuvent à l'unanimité la convention à passer avec le SIEVS.

- Point sur les travaux en cours

L'équipe a recommencé la fauche répétée des foyers de renouée du Japon, à St Maurice les Châteauneuf et Chauffailles.

Une campagne d'entretien sur le Bézo et le Chandonnet est en cours (mortalité de frênes).

Les négociations sur le Sornin de Propières sont favorables : les travaux de pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et de passerelles, puis plantations, vont débuter cet été.

Enfin, des travaux de mise en défens et plantations vont être réalisés à l'automne par l'équipe du SYMISOA sur les Equetteries aval, pour le compte de GRDF dans le cadre de mesures compensatoires à un enrochement des berges du Sornin pour protéger une canalisation de gaz sur le Sornin à Charlieu. Une

convention sera signée entre GRDF, le propriétaire, l'exploitant et le SYMISOA pour cadrer les modalités techniques et financières des travaux.

- Ateliers de jardinage en juin

- Lundi 11 et mardi 12 juin
- 15 personnes max. par atelier
- Intervenant : un formateur de Terre Vivante
- Charlieu : jardins ouvriers / Brionnais : via l'association des jardiniers du Charolais Brionnais
- 2 sujets : « connaître et nourrir son sol » « concevoir et aménager son jardin bio »
- 2040€ TTC pour les 2 jours, financés dans le cadre du contrat de rivière par l'Agence de l'Eau à hauteur de 60%

- Projet de remplacement du kangoo

Le véhicule kangoo fourgonnette qui servait aux techniciens a été accidenté et doit être remplacé. Les délégués souhaitent orienter le remplacement vers un véhicule d'occasion, si possible avec motricité renforcée, dans un budget de 5 000€ à 8 000€ si possible. Le financement sera assuré par un emprunt. Des propositions seront présentées au prochain comité syndical.

- Achat de cages de piégeage de ragondins

Le SYMISOA dispose de 30 cages qui sont prêtées aux piégeurs locaux. Ces cages sont très demandées : nous ne pouvons répondre à toutes les demandes et nous ne disposons plus de cages en interne pour le piégeage par les agents du syndicat. Il est proposé de racheter 15 cages supplémentaires. Après consultation de plusieurs fournisseurs, l'achat se ferait auprès de l'association des piégeurs de Saône et Loire, pour un montant de 630€.

Les délégués approuvent à l'unanimité l'achat de nouvelles cages de piégeage

*Le prochain comité syndical est fixé au **vendredi 15 juin à 9h30**, avant l'inauguration des locaux prévue le même jour à 11H.*

Compte rendu affiché le :
30/04/2018

